

REPUBLIQUE DU DAHOMEY
--
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
--

DECRET N°73-289 du 7 septembre 1973

nommant le Capitaine Gabriel ADJANOOUN
Commissaire du Gouvernement auprès de la
Direction du Garage Central Administratif
et le Capitaine Emile ATOHOUN Commissaire
du Gouvernement auprès de l'Office Dahoméen des Manutentions Portuaires.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
VU l'Ordonnance N°73-29 du 27 mars 1973, instituant auprès des sociétés d'Etat, des organismes et services publics, un poste de commissaire ou de contrôleur du Gouvernement ;
VU le Décret N°72-279 du 26 octobre 1972, portant formation du Gouvernement et les actes modificatifs subséquents ;
VU le Décret N°72-290 du 9 novembre 1972, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement et le décret N°73-17 du 19 janvier 1973 qui l'a complété ;
VU le Décret N°73-71 du 21 février 1973, fixant les indemnités de fonction allouées aux commissaires et contrôleurs du Gouvernement auprès des sociétés d'Etat, des organismes et services publics ;
Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er - Le Capitaine Gabriel ADJANOOUN est nommé Commissaire du Gouvernement auprès de la Direction du Garage Central Administratif.

ARTICLE 2 - Le Capitaine Emile ATOHOUN est nommé Commissaire du Gouvernement auprès de l'Office Dahoméen des Manutentions Portuaires (O.D.A.M.A.P.)

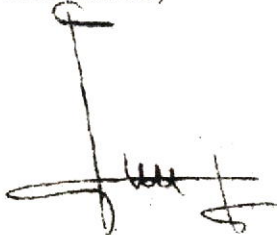
ARTICLE 3 - Le présent décret qui aura effet à compter de la date de prise de fonction des intéressés, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 7 septembre 1973
pour le Président de la République absent,
Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice
et de la Législation, chargé de l'intérim,



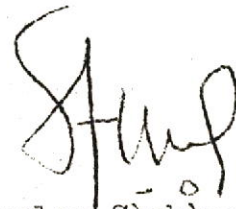
Chef d'Escadron Barthélémy OHOUENS

Le Ministre de l'Economie et des
Finances,



Capitaine Janvier ASSOGBA

Le Ministre des Transports, Postes
et Télécommunications,



Capitaine Charles Sègbèzoun BEBADA

Ampliatiions : PR 8 - CS 6 - MEF-MPT 8 - autres ministères 9 - GCA 2 DI 8
ODAMAP 2 - Intéressés 2 - EMAT-EMSC 8 - EMGN 8 - SGG 4 - IAA-DCCT-IGF 3
CNI-Gde Chanc.-DE-CF-DC-JORD 6 - DGP-DGAJL-Dtion Stat.6 Trésor 4 -DIM 2